



Atelier francophone de formation sur les mécanismes de contrôle citoyen appliqués à la gouvernance locale et la gestion des ressources extractives

Saly, Sénégal du 11 au 16 Octobre 2010

Rapport de l'atelier

21/10/2010

Sommaire

Introduction.....	3
Déroulement de la formation	3
1- Première session : Introduction et présentation des attentes	3
2- Deuxième session : Introduction au CCAP	4
Synthèse des débats sur les présentations	6
3- Troisième session : Introduction au suivi évaluation participatif (SEP)	7
Présentation du processus de mise en place du suivi évaluation participatif	8
4- Quatrième session : utilisation de la fiche d'évaluation par les communautés	10
5- Cinquième session : Le budget sensible au genre	11
6- Sixième session : le Budget Participatif	14
7- Septième session : les visites de sites	17
8- Huitième session : Présentations générales des études de cas sur le CCAP	17
9- Neuvième session : Suite de l'atelier et recommandations.....	23

Introduction

L'implication de la société civile dans le développement local constitue un des défis majeurs pour une bonne gouvernance et une démocratie participative. La gouvernance participative de la chose publique est devenue une exigence des intervenants du développement. Et pour y parvenir il s'avère nécessaire de promouvoir la bonne gouvernance à travers le renforcement des moyens d'action des communautés pour une meilleure responsabilisation sociale des communautés à la base, afin d'améliorer les prestations des services publics.

Le contrôle citoyen de l'action publique (CCAP), une démarche orientée sur la nécessité de rendre compte, contribuent de plus en plus à apporter des changements positifs dans la manière de gérer les affaires publiques. Le contrôle citoyen de l'action publique définit un cadre et des moyens par lesquels les parties prenantes arrivent à contrôler et à influencer les prestations de services publics. Il contribue à améliorer la transparence dans la gestion publique et la participation citoyenne dans le fonctionnement des institutions.

Le CCAP n'est pas seulement une question de principe mais met davantage l'accent sur des outils opérationnels dont le budget participatif, la fiche d'évaluation par les communautés, etc. Pour contribuer à la diffusion du concept et des outils de CCAP, le réseau ANSA-Africa et IED Afrique ont organisé, dans le cadre de leur partenariat, un atelier francophone de formation sur les «mécanismes de contrôle citoyen de l'action publique appliqués à la gouvernance locale et la gestion des ressources extractives» à Saly, Sénégal du 11 au 16 Octobre 2010.

L'atelier s'inscrit dans les initiatives de développement du réseau ANSA-Africa en Afrique de l'Ouest Francophone à travers le renforcement de capacités en CCAP des acteurs du secteur public (Etat, collectivités), du secteur privé, des organisations de la société civile et des projets de développement local qui interviennent sur les questions de gouvernance locale, de décentralisation. Cet atelier a permis de présenter trois mécanismes CCAP que sont le Budget participatif, le suivi évaluation participatif (avec la fiche d'évaluation par les communautés) et le budget participatif sensible au genre.

L'atelier est organisé en séances plénières, en travaux de groupes suivis de restitutions et de débats. Une synthèse a sanctionné les séances de restitution des travaux de groupe.

Déroulement de la formation

1- Première session : Introduction et présentation des attentes

La première session de la formation a démarré par le mot de bienvenue de Bara GUEYE, Directeur de IED Afrique, et formateur de l'atelier ensuite il a présenté le programme ANSA-Afrique francophone ainsi que les premières activités mise en œuvre. Les participants ont été informés de l'existence d'un réseau, par Mme Awa Faly Ba Mbow (coordonnatrice des programmes de IED Afrique), et que ce réseau a déjà démarré ses activités. Elle a également annoncé aux participants de la formation qu'ils allaient désormais

être membres dans le réseau et qu'ils devront participer à la vie du réseau. Par la suite le programme indicatif de la formation a été présenté en montrant qu'elle ne serait pas que théorique mais que des activités pratiques d'utilisation d'outils de CCAP était du programme et que l'accent sera mis sur trois outils spécifiques notamment le suivi évaluation participatif, le budget participatif, et la budgétisation sensible au genre. Les participants se sont présentés et ont présenté leur organisation ainsi que l'expérience qu'ils ont sur le CCAP. Par la suite ils ont exprimé leurs attentes par rapport à l'atelier. La présentation de la trentaine de participant a montré qu'il y'avait une diversité d'origine (Pays et secteur d'intervention). Parmi les participants on notait la présence de représentant de l'Etat, des collectivités locales, du secteur public, des ONG et des organisations de la société civile. Neuf pays francophone étaient également représentés : Burkina Faso, Bénin, Mali, Mauritanie, Guinée, Niger, RDC, Togo et Sénégal.

Par rapport aux attentes elles étaient nombreuses, il s'agissait pour les participants d'apprendre d'abord des autres, de partager sur leurs expériences, d'acquérir plus d'outils par rapport au contrôle citoyen de l'action publique pour promouvoir une meilleure gouvernance et un engagement citoyen. Mais pour pouvoir s'engager dans le processus le citoyen doit avoir les capacités et disposer d'outils. Du côté des élus ils ont besoin d'outils simple pour rendre compte. L'objectif de cette formation est de réfléchir et d'échanger sur des outils simples pour que le citoyen puisse de manière évaluer les services et l'élu fournir également des informations sur son bilan.

Trois groupes thématiques de réflexion ont été constitués pour les besoins éventuels de l'atelier, un groupe sur la gestion des ressources naturelles, un autre sur les ressources extractives et un dernier sur les services publics notamment l'éducation.

2- Deuxième session : Introduction au CCAP

La matinée a été consacrée à une série de présentations pour mettre les participants au même niveau d'information sur le concept, l'approche et son application. La première présentation a mis l'accent sur la compréhension du contrôle citoyen de l'action publique (CCAP). Deux définitions du concept ont été présentées : celle du PNUD dans le rapport sur le Développement Humain 2002 et celle contenue dans le guide sur le développement des Droits et de la réduction de la pauvreté, BM 2002. Ces rapports définissent respectivement le concept comme suit :

« Le CCAP est une question de pouvoir, il fait que les personnes n'aient pas juste leur mot à dire sur les décisions officielles, mais puissent aussi demander des comptes à ceux qui les gouvernent »

« Le CCAP est le fait de pouvoir demander aux représentants officiels, aux employeurs privés et aux fournisseurs de services de rendre des comptes, ce qui implique qu'ils doivent répondre de leurs politiques, de leurs actions et de l'utilisation des fonds ».

Ces définitions ont fait l'objet de discussions intéressantes des participants, qui ont eu a présenté des définitions selon leurs expériences. A l'issue des discussions le formateur a expliqué qu'il faut comprendre par l'approche CCAP toute démarche qui fait renvoie aux actions prises par les citoyens, et la société civile en rapport avec toutes les parties prenantes pour avoir un regard, se prononcer et pouvoir influencer sur l'action des gouvernements centraux et des collectivités locales et susciter ainsi, chez ces derniers le réflexe de rendre compte. Généralement quand on parle de contrôle, on pense aux ressources alors que l'approche CCAP va au delà des ressources elle doit inciter un changement de comportement et

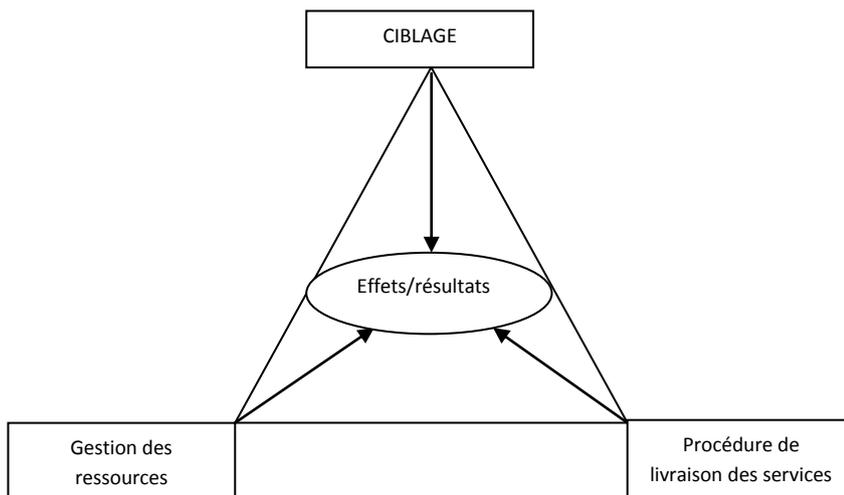
d'attitude chez tous les acteurs. Cette démarche est aussi bien utile pour les communautés que pour les élus qui sont élus sur la base de leurs réalisations et pour qui l'approche peut offrir la possibilité de présenter leur bilan. Autant les citoyens ont le droit de demander des comptes autant ils doivent s'acquitter de leurs devoirs, l'engagement citoyen doit être plus effectif. En effet des échanges sont ressortis l'importance de la participation effective et un engagement citoyen des communautés dans la gestion des affaires publiques. Le processus concerne tous les acteurs les élus, le privé, les fournisseurs de services publics, etc.

La petite histoire :

Au Sénégal, en 2003, lorsque l'approche a été présentée à certains élus, ils ont estimé que les populations leur avaient fait confiance pourquoi revenir pour contrôler.

Tous les participants se sont accordés sur l'importance de ces mécanismes de reddition des comptes. Selon des participants trois facteurs clés sont nécessaires pour la mise en œuvre du CCAP, (i) l'information, (ii) la participation et (iii) la voix du citoyen. Mais il a également été souligné que l'utilisation du mot « contrôle » peut porter à confusion ou poser la problématique de la légalité du contrôle par les citoyens. L'utilisation de ce mot peut également susciter des suspicions chez les élus et décourager leur participation.

Comment faire le contrôle et pourquoi?



Le contrôle ne doit pas se faire ex nihilo, trois axes doivent être considérés dans le contrôle

- (i) le ciblage des acteurs et des services: à qui les programmes sont destinés ? comment les produits ont été identifiés ? en effet l'identification des bénéficiaires et la nature des services publics offerts constituent une étape importante dans le processus ;
- (ii) Les procédures de livraison des services : il faut également savoir comment s'effectue la livraison des services qui les propose ? est-ce que les procédures de livraison sont satisfaisantes
- (iii) Gestion des ressources : comment les ressources sont gérées ?

En fournissant les réponses à ces questions et de l'évaluation il sera possible d'identifier en fonction des résultats les actions à entreprendre pour maximiser les résultats en agissant sur les trois niveaux.

Quelques mécanismes/outils CCAP ont été également présentés il s'agit entre autres :

- Enquêtes de traçabilité des dépenses publiques

- L'espace citoyen d'interpellation démocratique (ECID) plus utilisé au Mali (Public Hearing)
- Le suivi évaluation participatif dont la fiche d'évaluation par les communautés constitue un outil
- Les audits sociaux/indépendants
- Les jurys citoyens
- Le budget participatif
- La médiation
- Etc.

A partir de la présentation de ces mécanismes les participants ont donné quelques exemples d'application de la démarche CCAP. L'exemple de Ziguinchor a été donné par Mamadou Lô de la cellule d'appui aux collectivités locales (CAEL) où les candidats doivent présenter leur projet devant les communautés et si un candidat est élu, il sera régulièrement évalué sur cette base à travers les conseils de quartier tous les six mois. Il y'a eu l'exemple de la mairie de Koungueul où des « Penc » sont mise en place (« Penc de quartier » et « Penc communal ») qui sont des organes populaires qui signent une charte avec la mairie et c'est au sein de ces « Penc » que les budgets de quartier sont votés avant d'être transmis à la mairie pour validation. Pour la Mauritanie, l'exemple du secteur de la santé et du transport a été donné et ce qui se passe c'est que les textes sont toujours élaborés avec la présence des experts et des communautés. Même en France, Ségolène Royal avait convié IED Afrique et plusieurs autres acteurs pour réviser certains outils afin de les rendre opérationnels pour une plus grande démocratie citoyenne à travers son pays. C'est juste dire que de plus en plus les processus participatifs pour assurer une bonne démocratie représentative et participative sont en cours mais que les mécanismes CCAP ne font que renforcer les démarches déjà existantes pour améliorer la qualité et les performances dans la gestion des affaires publiques.

A l'issue de ces échanges les participants, scindés en trois groupes thématiques (Gestion des ressources naturelles, les ressources extractives et la fourniture des services de l'éducation) ont travaillé en ateliers sur des TDR articulés autour de l'identification des enjeux par rapport à la mise en œuvre du CCAP dans ces trois thématiques.

Synthèse des débats sur les présentations

Groupe 1 : ressource extractive

Dans ce groupe leur analyse a permis d'analyser l'état des lieux dans les différents pays des membres du groupe (Mauritanie, Niger, Sénégal, Burkina Faso et Guinée) l'importance des ressources extractives dans ces pays à été mise en exergue à travers la contribution de ces ressources dans la constitution de la richesse des pays (PIB) ensuite les enjeux suivants ont été présentés :

- La durée de vie limitée des ressources
- Le caractère non renouvelable des ressources
- La nécessité de garantir un développement durable
- La nécessité de suivre l'impact de l'exploitation sur la santé des populations
- La nécessité d'interpeller les gouvernements sur l'utilisation abusive des produits chimiques
- La nécessité d'avoir une bonne lecture des contrats miniers et de suivre la mise en œuvre des cahiers de charges
- La nécessité d'interpeller les industries extractives sur la responsabilité sociale des entreprises
- La redistribution juste et équitable des revenus issus des activités minières

Groupe 2 ressources naturelles

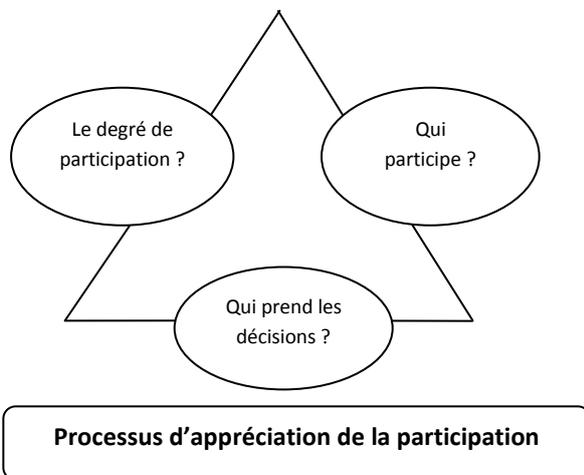
Pour ce groupe l'analyse des enjeux s'est effectuée suivant trois niveaux d'abord l'accès aux RN où les enjeux sont l'affectation équitable des terres, la connaissance et la maîtrise des textes de loi, leur application et la gestion des conflits. Le deuxième niveau d'analyse a concerné l'exploitation avec des enjeux d'une gestion rationnelle de l'environnement, l'exploitation des espèces et la réduction de l'impact négatif (sur exploitation, etc.). Ensuite le point d'analyse des enjeux a porté sur la conservation et la restauration des RN pour qui les enjeux sont la préservation du potentiel et la gestion consensuelle des RN. Le dernier axe d'analyse a été la question du contrôle pour qui les enjeux sont l'application participative des taxes entre acteurs (populations, collectivités locales, l'Etat et les privés), la mise en œuvre des actions de plaidoyer et de lobbying, le renforcement de capacités, la gestion transparente, la bonne planification la bonne exécution et le bon dispositif de suivi évaluation.

Groupe 3 services publics de l'éducation

La fourniture des services publics suscite beaucoup de questionnement notamment sur la qualité des services proposés. L'éducation qui constitue un déterminant dans le processus de développement n'échappe pas à ce contexte. Ainsi l'analyse de groupe a ressorti les enjeux sur l'utilisation des fonds de dotation de l'éducation, la mobilisation des ressources, la transparence dans la gestion des ressources. Mais au-delà des ressources financières, il y'a la question de la qualité et de la motivation des ressources humaines qui doivent offrir ce service mais aussi la problématique de la participation des populations dans la conduite et/ou l'évaluation des services publics est toujours restée en suspens. Par ailleurs la qualité des infrastructures et des services ainsi que l'accès aux services de l'éducation demeure des enjeux importants dans le contexte actuel. Toujours pour l'éducation un autre enjeu constitue l'opérationnalisation de l'objectif politique du PDEF « éducation pour tous » au niveau local.

3- Troisième session : Introduction au suivi évaluation participatif (SEP)

C'est pendant cette session que le mécanisme du suivi évaluation participatif (SEP) a été présenté. Mais auparavant les participants ont partagé sur leur expérience de suivi évaluation avec la présentation de la mise en place de cellules communautaires ou villageoise qui utilisent des « galettes », des fiches de suivi, des images ou des cartes au Burkina Faso. En Guinée, un programme sur la gouvernance locale commence son suivi au moment de la planification participative avec l'identification des indicateurs et des périodes de suivi et ces les populations qui assurent la tâche de suivi à tous les niveaux de la mise en œuvre. Et



partant de cet exemple les participants ont reconnu la différence entre le suivi évaluation conventionnel du suivi évaluation participatif qui se trouve dans le rôle que joue les populations dans le processus. En effet, pour le SEP l'implication des populations et leur maîtrise des outils la différencie du suivi classique ou les indicateurs et les outils sont conçus par les techniciens qui généralement définissent des indicateurs pour renseigner leur système.

En partant de cette différenciation, la problématique de la participation des communautés a été soulevé, il s'est agit de définir ce qu'est la participation. De ce fait

Bara Gueye a répondu à cette interpellation en donnant trois critères d'appréciation de la participation.

Qui participe ? A ce niveau il faut analyser tous les groupes d'acteurs qui doivent participer. Est-ce que tous les groupes d'intérêts sont représentés, y compris les groupes vulnérables. Cela renvoie au principe d'inclusion.

La deuxième question porte sur la qualité de la participation à travers l'évaluation du degré de participation. Les acteurs sont-ils présents tous au long du processus ? Les dispositions sont-elles prises pour assurer l'expression des voix de tous les acteurs ? Ces questions sont intéressantes et permettent d'analyser la durée de présence dans le processus. Car il arrive que des acteurs soient physiquement présents mais risquent de ne pas rester pendant tout le processus.

La troisième question est relative à la capacité à influencer les décisions (qui prend les décisions), il s'agit là d'analyse des rôles. Pour tout au moins aspirer à la bonne participation des acteurs il faut s'assurer de la contribution de ces derniers dans la prise de décision et voir si la voix de tout le monde passe. Suivant le contexte et les acteurs la participation n'est pas toujours facile et cela dépend fortement du degré d'internalisation de la participation dans les processus. Mais pour participer il faut en avoir aussi les capacités et certains facteurs socio culturels peuvent bloquer ou limiter la participation de certaines catégories. Mais ce qu'il faut retenir selon Bara Gueye c'est de ne pas considérer le SEP comme une approche cosmétique, il faut que cela soit une conviction avant d'aspirer à une approche participative.

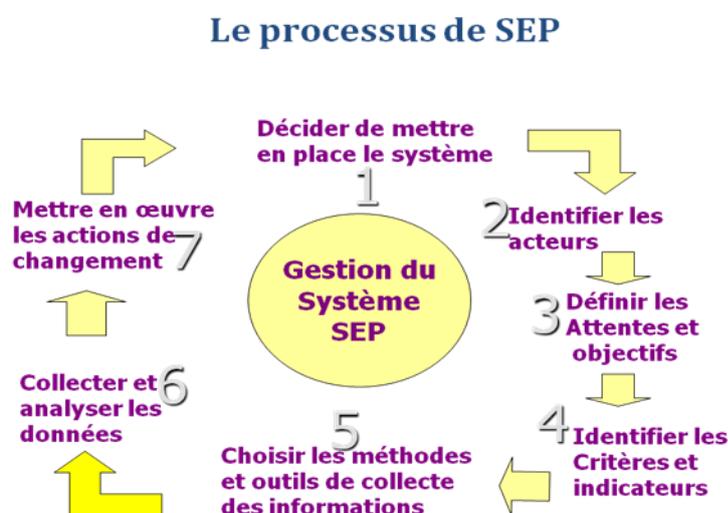
Enfin, il faut dire que la dimension participation est un idéal en perpétuel construction. Elle n'est pas à atteindre dans l'absolu mais on peut néanmoins s'en approcher pour favoriser l'inclusion, renforcer l'équité et la responsabilisation dans le processus de développement.

Présentation du processus de mise en place du suivi évaluation participatif

Il constitue un mécanisme de mise en pratique du CCAP qui permet d'informer les systèmes et de prendre des décisions idoines et à temps. Le processus, mené par les bénéficiaires, consiste à identifier de façon participative un certain nombre de critères ou d'indicateurs de performance, de choisir des méthodes de suivi évaluation, de collecter les informations

généralement basées sur la perception des différents groupes d'utilisateurs ou de prestataires de services, de faire leur analyse et de disséminer auprès du public les résultats de l'analyse pour impulser des changements. Mais la première étape constitue une étape importante qui lui donnera son caractère participatif ou non. En effet la décision de mettre en place un SEP est défini par un ensemble de facteurs qui défini la motivation et les acteurs qui impulsent et qui affectent ou sont affectés par le système. L'identification des acteurs doit

aussi se faire à l'entame du processus. La mise en place des actions de changement détermine

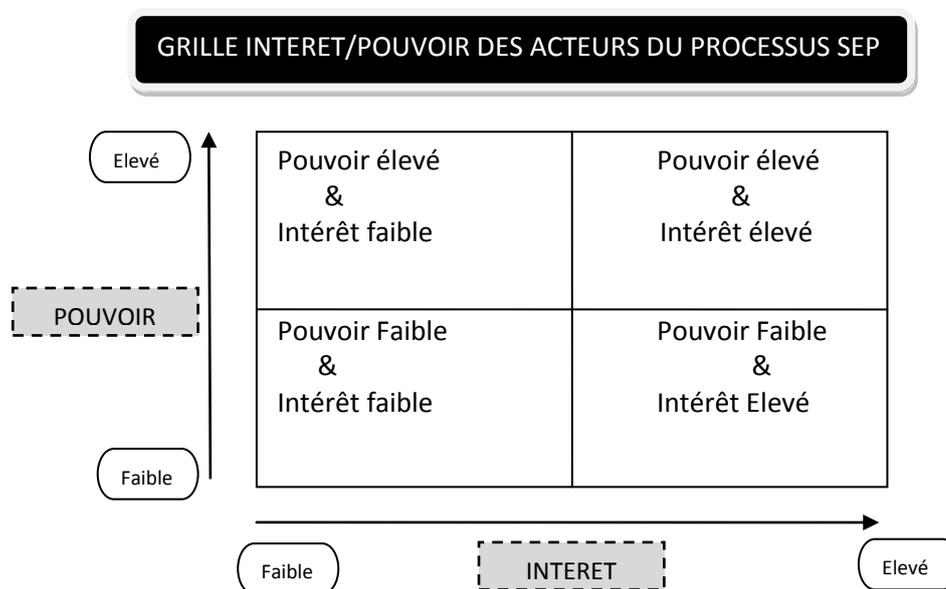


la qualité du processus de SEP, en effet un processus qui ne déclenche pas des actions de changements n'est pas un bon système. Certains participants ont estimé qu'il était difficile d'impulser des actions de changement mais selon M. Gueye, une plus grande participation des populations doit favoriser une meilleure appropriation des actions, et améliorer la performance du projet. Le SEP est un système d'information pour les prises de décision donc si le processus ne conduit pas à des débuts de changement les actions entreprises n'auront servis à rien. Le terme de changement n'insinue pas le bouleversement total, il faut juste qu'on sente une influence sur les prises de décisions, l'objectif est d'amener les décideurs à prendre des décisions éclairées. Il est également nécessaire de s'assurer que les moyens pour la mise en place du système sont disponibles

Pour la mise en place du SEP un certain nombre d'éléments doivent être analysé notamment les circonstances qui ont prévalu pour la en place le SEP, identification des groupes d'acteurs qui peuvent catalyser le processus, identifier les besoins ressentis pour la mise en place du SEP. Il faut également cerner toutes les contraintes qui peuvent constituer des obstacles à la réussite du processus et prendre des mesures nécessaires dès le départ. Renforcer les capacités des acteurs, etc. Et pour faire ces analyses il faut communiquer avec tous les acteurs pour trouver toutes les informations nécessaires. Cette phase correspond à ce qu'on pourra qualifier d'étude de faisabilité de la mise en place du SEP.

Elle est nécessaire car dans la majeure partie des collectivités locales le dispositif peut être mis en place mais c'est la fonctionnalité qui pose problème. Les populations pensent très souvent que le processus est liés aux projets ce qui limite la grande implication des populations. En outre la pérennisation du SEP est très étroitement liée à la simplicité des outils.

Pour l'analyse des acteurs, un outil mettant en relation le pouvoir et l'intérêt a été présenté. Cet outil facilite l'identification des différents types d'acteurs dans le processus pour adapter les actions envers ces catégories.



- Si Pouvoir élevé et intérêt faible : il faut maintenir ce groupe informés du déroulement du programme
- Si Pouvoir élevé et intérêt élevé : ce groupe d'acteur est important!! Il faut tout faire pour maintenir ce groupe dans le processus

- Si pouvoir faible et intérêt faible : ce groupe vivant dans la communauté mais pas directement touché par le programme. S'ils sont des bénéficiaires potentiels il faut si possible les associer à certaines actions si possible pour les préparer
- Si pouvoir faible et intérêt élevé : Généralement ce sont les bénéficiaires clés il faut renforcer leur niveau d'information et de formation et accroître leurs capacités de négociation

La grille des 4R a aussi été présentée pour identifier les droits (Right), les responsabilités (Responsibilities) les relations (Relations) et les retombés (Return). Cette grille facilite le dialogue entre les différents groupes d'acteurs pour que chacun puisse se situer dans le processus pour faciliter le dialogue et la concertation.

	Rights Droits	Responsibilities Responsabilités	Relations	Returns Retombées
Groupe d'acteurs				
Groupe d'acteurs				
Groupe d'acteurs				

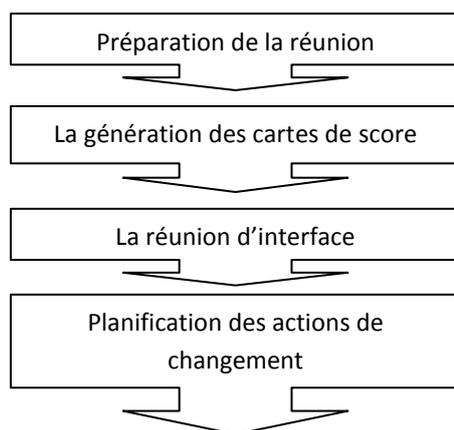
4- Quatrième session : utilisation de la fiche d'évaluation par les communautés

Cette session a permis de présenter la mise en œuvre d'un outil du SEP, en l'occurrence La fiche d'évaluation par la communauté (Community Score card) qui constitue un outil par lequel les communautés peuvent apprécier la qualité d'un service qui leur est offert, par exemple sur l'éducation. Le Community Score Card en insistant sur son potentiel d'utilisation et son mode d'administration permet de doter les populations de capacités pour suivre et évaluer leur participation dans le processus de décentralisation. Un film sur l'expérimentation de l'outil au niveau de la communauté rural de Diass a été visionné par les participants. Ce film a permis de voir dans les grandes lignes l'intérêt de sa mise en œuvre dans une communauté. Il a pu ressortir les divergences que peuvent entraîner la perception que chaque groupe d'acteur peut avoir sur un service s'il n'y a pas de concertation. Les différents groupes d'acteur avaient chacun leurs critères d'appréciation qui ne correspondaient pas forcément aux critères des autres. En mettant tous les groupes d'acteurs ensemble, un consensus a pu être trouvé et des mesures ont été recommandées pour l'amélioration de la qualité du service proposé.

L'outil est une approche participative réelle avec la collecte d'information sur le service et la perception de tous les groupes qui est partagé entre les prestataires et les bénéficiaires.

Les étapes peuvent être résumées en quatre étapes :

- La préparation de la réunion avec tous les acteurs : c'est pendant cette étape que les critères d'appréciation sont définis d'un commun accord avec toutes les parties prenantes (dans le cas de l'école il y'a les enseignants, les communautés, les élus, les parents d'élèves et les élèves)
- La génération des cartes de scores : chaque groupe d'acteur apprécie les critères en travail de groupe (atelier de scoring)
- La réunion d'interface entre tous les groupes d'acteur : pendant cette phase, les résultats de chaque groupe sont présentés en plénière et les débats sont instaurés chaque groupe justifie les scores, des recommandations sont formulées pour une meilleure prise en compte des préoccupations de chaque groupe et l'amélioration de la qualité des prestations mais également la responsabilisation des communautés
- Restitution/planification des actions de changement : cette phase correspond à l'identification de mécanismes pour impulser les actions de changement



Présentation de la grille d'évaluation

	Très insatisfait	insatisfait	Moyen	Satisfait	très satisfait	%	commentaires
							
Indicateur s/critères							
Indicateur s/critères							

A la suite de la présentation de la fiche d'évaluation par les communautés, des questions d'éclairage ont été posées par les participants pour qui l'outil était tout a fait nouveau.

5- Cinquième session : Le budget sensible au genre

Au cours de cette session une présentation du budget sensible au genre a permis de décrire la démarche d'élaboration d'un budget prenant en compte la dimension genre. Cette session s'est d'abord penchée sur la clarification conceptuelle, car une mauvaise compréhension du concept « genre » peut porter un biais dans l'élaboration et la mise en œuvre des actions de développement. Ainsi pour une meilleure compréhension M. Adjaratou Fatou Ndiaye a défini le genre comme étant un concept se référant :

- aux rapports aux rapports sociaux entre femmes et hommes, qui sont aussi des relations de pouvoir
- aux différences sociales entre les femmes et les hommes, qui sont acquises, qui sont susceptibles de changer avec le temps et qui sont largement variables, tant d'un pays à l'autre que parmi les différents cultures et contextes à l'intérieur d'un pays, elles sont donc susceptibles d'être transformées

A l'inverse du sexe qui se réfère aux différences biologiques entre hommes et femmes qui sont universelles.

Elle a défini les notions clé du concept notamment les rapports sociaux entre les hommes et les femmes, les valeurs et les normes qui ont souvent créé un certain désavantage d'un groupe au profit de l'autre, le contexte qui a favorisé cette inégalité, le facteur d'interdépendance etc.

Selon M. Ndiaye, la pertinence de l'analyse genre se retrouve à travers les réponses que l'on peut avoir en se posant les trois questions suivantes :

- Votre projet est-il destiné à une (des) population(s) cible(s)?
- Votre projet et/ou la réalisation de vos objectifs seront-ils influencés par le comportement, les activités de populations spécifiques ?
- Y- a-t-il des différences entre les femmes et les hommes dans le domaine en question?

... par rapport aux activités, aux droits, aux ressources, à la représentation, par rapport aux normes et aux valeurs liées au genre ?

Si vous répondez oui, à l'une de ces questions, vous devez utiliser les outils d'analyse genre dans tout le processus politique, le cycle de programme, de la conception à l'exécution/suivi et selon une approche participative tirée par les résultats.

Ensuite la présentation est revenue sur le concept de budget car l'objectif de l'intervention était de donner le processus d'élaboration d'un budget sensible au genre. Elle a défini le budget comme étant « *la traduction chiffrée des priorités sociales et économiques d'une collectivité locale : il reflète des valeurs, ce qui est valorisé à un moment donné dans un contexte particulier (exemple: éducation primaire, la santé, équilibre budgétaire, etc.). Le budget est constitué des dépenses et des recettes (taxes, services publics, tarifs, etc.) »*

Le budget sensible au genre (BSG) tient compte des différences, ainsi que des rapports sociaux entre individus, femmes et hommes et au niveau familial/ménage, dans la préparation, la présentation et l'exécution du budget, il inclut l'analyse genre dans la gestion des finances publiques, examine les conséquences de la répartition des recettes et des dépenses sur les hommes et les femmes non seulement dans l'immédiat mais dans le moyen et long terme, sur leur cycle de vie ; évalue les implications pour l'emploi, les revenus, les biens de production, l'accès au crédit ainsi que sur les facteurs qui influent sur les obstacles et opportunités différenciés auxquels sont confrontés les femmes et les hommes en tant qu'acteurs économiques et sociaux.

Le BSG n'est pas un prétexte de ségrégation budgétaire avec des lignes séparés entre les hommes et les femmes, ne présuppose pas des arbitrages et des négociations conflictuelles opposant d'une part les hommes et d'autres part les femmes, surtout le BSG n'est pas le fait de privilégier par des mesures et allocations budgétaires destinées uniquement aux femmes.

A travers la présentation du BSG, il a été démontré que l'inégalité des sexes engendre des coûts économiques et des coûts sur le développement humain considérables. En guise d'exemple les charges de travail que supportent les femmes constituent des entraves majeures à leur progression économique et sociale en matière d'accès au travail rémunéré, d'accès normal à la scolarisation, de parcours professionnel, d'emploi continu sur le cycle de vie, de niveau des salaires, de perspectives de promotion et de protection sociale, de sécurité financière et de productivité au travail.

Et malgré tous les efforts il y'a du chemin à faire pour encore résorber ce déséquilibre entre les hommes et les femmes. Cependant cela ne veut pas dire qu'il faut créer l'effet inverse et affaiblir les hommes au profit des femmes, car cela reposerai le problème genre puisse qu'il veuille préserver la prise en compte des hommes et des femmes.

L'objectif du BSG est de renforcer le passage à un système de gouvernance plus participatif, inclusif et démocratique, il cherche également à favoriser la transparence dans les processus budgétaires, le BSG doit permettre de lutter contre la corruption, la déviation et la déperdition des ressources. Le budget sensible au genre doit promouvoir la participation des femmes dans la gouvernance économique afin de renforcer leur action de plaider, leur participation aux prises de décision. Le BSG peut trouver son champ d'application au niveau local, national ou international.

Le BSG est plus une mesure d'équité dans les rapports qu'entretiennent le groupe des hommes et celui des femmes fondée sur la recherche d'une meilleure efficacité socio économique dans la société. L'approche genre est une démarche transversale et qui doit être prise en compte dans toute démarche de formulation de projet/programme et surtout se refléter dans l'élaboration du budget de ces derniers.

La présentation du BSG a soulevé beaucoup de questions des participants mais elle a davantage contribué à une meilleure compréhension du concept genre et de l'approche d'analyse pour réduire les inégalités qui ont toujours défavorisé les femmes.

La qualité des débats en plénière a montré que les participants ont accordé de l'intérêt aux thèmes abordés.

En résumé M. Gueye a identifié deux dimensions dans la présentation le premier concerne les aspects liés à l'analyse pour voir si le budget est sensible au genre et la dimension plaider pour voir comment faire pour que l'approche genre soit davantage prise en compte dans les processus.

À l'issue de la présentation, les groupes thématiques se sont évertués à faire une analyse des opportunités et des contraintes par rapport à la mise en œuvre du budget participatif sensible au genre et les résultats suivants ont été présentés :

GROUPE 1 : ressource extractive

Opportunités	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'une politique nationale liée au genre - Existence d'une volonté politique pour l'élaboration du BSG - Existence de partenaires acquis à la démarche - Existence de compétences au niveau local et national sur la thématique - Existence d'une politique de décentralisation (documentation d'orientation, textes réglementaires et d'un cadre institutionnel) - Présence de femmes élues dans les institutions - Existence de maires favorables à la 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de pesanteurs sociologiques défavorable en genre - Existence d'amateurisme dans l'expertise - Existence de populations non sensibilisées sur la démarche - Pesanteurs liés aux pratiques socioculturelles - Limitation budgétaire - Incompréhension de la notion genre - non maîtrise des outils d'élaboration du BSG

demande	
---------	--

GROUPE 2 SERVICES PUBLICS (éducation)

Opportunités	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> - Volonté politique (état, collectivités) - Disponibilité du partenaire - Forte population féminine - Association de promotion de la femme 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible niveau d'instruction - Faiblesse des ressources - Non maîtrise du concept « genre » et participation - Insuffisance de personnes ressources - Jeunesse du processus - Divergence politique

GROUPE 3 Gestion des Ressources Naturelles

Opportunités	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> - Volonté politique - Le processus de démocratisation - La politique de décentralisation - L'existence de texte législatif et réglementaire favorables au BSG - L'existence de ressources humaines qualifiées - L'existence des OSC active - La disponibilité des PTF à accompagner la participation sociale formation équipement-campagne de plaidoyer - La réceptivité au concept et à son application au niveau des décideurs 	<ul style="list-style-type: none"> - La résistance socioculturelle - La faible maîtrise du concept et son application au niveau local - Le déficit d'information et de communication sur le BSG - La non effectivité de l'application des textes

Mais une des leçons de la journée est que l'engagement citoyen et la volonté politique restent les conditions sine qua none pour l'amélioration du contrôle citoyen de l'action publique et que quelque soit l'outil ou l'approche mise en œuvre il faut que les citoyens soient au cœur des processus d'élaboration des actions de développement pour garantir leur pertinence, leur équité et leur efficacité.

6- Sixième session : le Budget Participatif

Lors de cette session M. Gueye a abordé un autre mécanisme du CCAP qui est le budget participatif. Ce dernier constitue « *un cadre démocratique de délibération et de prise de décisions dans lequel les citoyens décident de l'allocation des ressources affectées au budget de leur collectivité. Le processus se déroule suivant plusieurs étapes l'identification des priorités par les membres des communautés, l'élection de délégués pour représenter les communautés dans le processus de consultation, la facilitation et l'assistance technique par les employés municipaux ou gouvernementaux, la tenue d'assemblées d'orientation* »

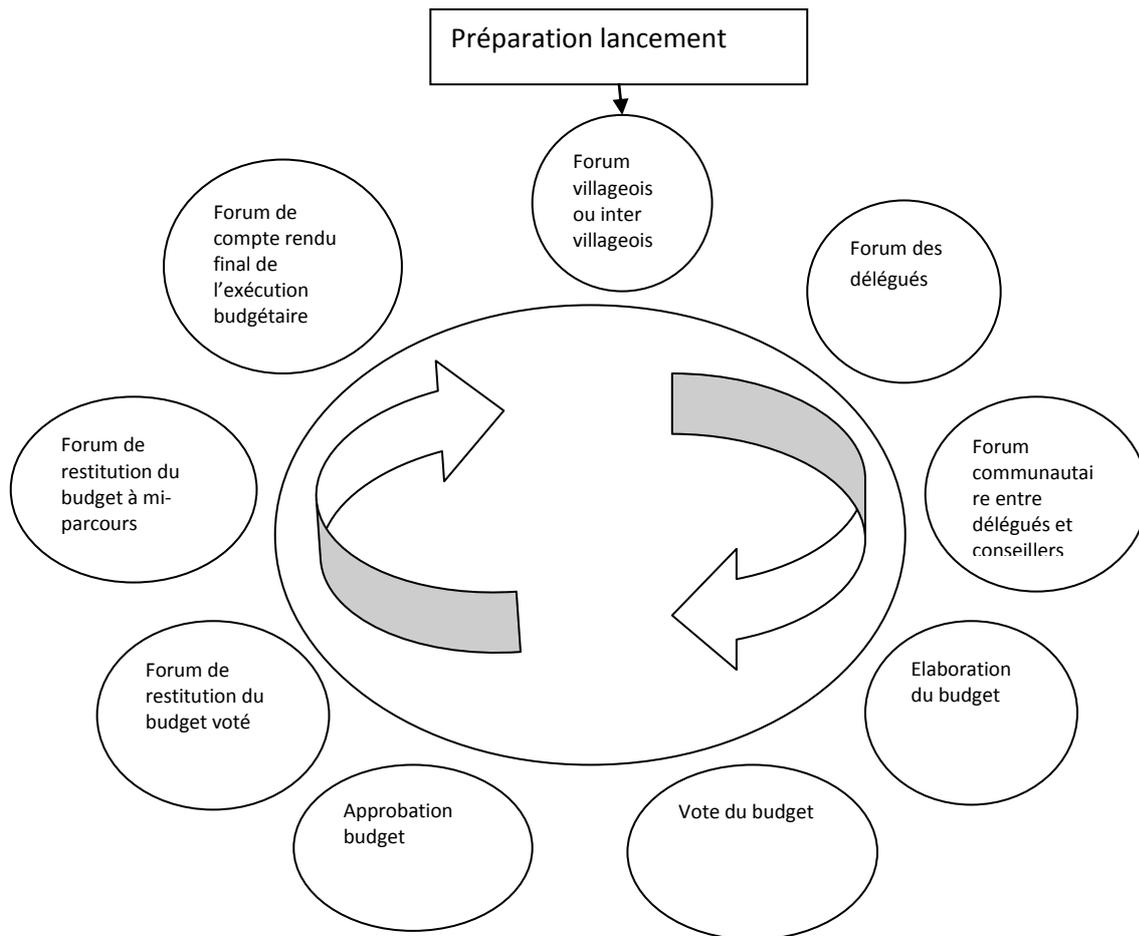
budgétaires, le suivi de la mise en œuvre par les citoyens »¹. Les éléments clés du processus ont été explorés afin de voir les aspects fondamentaux pour un meilleur renforcement de la bonne gouvernance dans la gestion des affaires locales. Les discussions ont ressorti l'importance d'un tel outil dans la mesure où il peut aider à améliorer la culture de la transparence, la culture de rendre compte mais aussi le devoir de s'acquitter de ses taxes et plus globalement l'engagement citoyen.

Durant cette session des expériences ont été présentées notamment celle de la commune rurale de Dapelogo (Burkina Faso), l'expérience de la commune de Boké. Ces présentations ont permis de souligner des bonnes pratiques qui renforcent la démarche présentée dans l'approche du Budget participatif. Les échanges d'expérience ont montré l'existence de multiples mécanismes qui ont en commun des principes clés que sont : la transparence, la participation, le renforcement de capacité, la communication, la citoyenneté et le dialogue. Les participants sont amplement revenus sur les conditions et les modalités pour une bonne mise en application de la démarche de bonne gouvernance. Cependant, ils ont à travers leur analyse relevé le fait que le contexte politique doit aussi être favorable sur le plan national pour permettre aux collectivités d'adopter des mécanismes de contrôle citoyen de l'action publique. La promotion de pratiques de bonne gouvernance doit aussi être basée sur une bonne appropriation de la démarche par les communautés locales qui doivent jouer un rôle fondamental dans le processus. Pour les participants, la transparence constitue la clé de la réussite. Le contrôle citoyen est une question de droit mais aussi de devoir et de responsabilité. Il faut la maîtrise des outils par les communautés donc il est nécessaire de procéder au renforcement de capacités de ces derniers. Par ailleurs à la question à savoir si c'était possible d'appliquer le BP dans les collectivités urbaines, M. Gueye a montré que rien n'empêche la mise en œuvre de ce processus en zone urbaine et à donner l'exemple des pays du Nord qui de plus en plus s'approprient la démarche car « le budget est un outil stratégique d'application du processus CCAP ». Cependant il a souligné la différence des contextes car au Nord c'est un défi d'allocation des ressources qui se pose tandis que pour nos pays c'est plus un défi de mobilisation des ressources qui se pose. Les participants ont suggéré d'ajouter pour renforcer les outils CCAP, un module sur la planification et sur la transparence. Mais qu'en somme « la prise en charge des questions de la cité doit se faire par les communautés de la cité » il faut que les populations s'approprient le processus de décentralisation et pour cela il ne faut pas négliger de faire des communications sur la décentralisation. Un autre aspect est apparu dans les débats, celui de l'engagement. En effet, il serait difficile de faire accepter le CCAP s'il n'y a pas un engagement autant de la part des élus que des citoyens. Il faut en plus établir une confiance entre ces deux catégories d'acteurs par un mécanisme de partage de l'information. Par ailleurs Il ne s'agit pas de mettre en place une démarche de budget participatif de manière ponctuelle pour l'abandonner dès que le contexte change. Des critères d'appréciation peuvent être identifiés et analysés à travers les mécanismes de mise en œuvre et de leurs évolutions. Par exemple pour la transparence, on peut se demander ce que fait la collectivité locale pour accroître la transparence, le niveau d'appropriation de la participation est un facteur de durabilité car dans un contexte de changement de régime, si les communautés n'assurent pas la continuité le processus ne peut être durable. Par ailleurs

¹ *Atelier de formation Commission des Finances Assemblée Nationale avec l'appui du PRECAREF, Bara Gueye*

l'analyse des ressources notamment la capacité de mobilisation de la collectivité vs les dépenses donne une idée sur le niveau de dépendance qui si il est élevé ne peut pas entretenir de manière durable une bonne démarche de gouvernance. Le problème de la coordination des interventions à travers l'adéquation entre les investissements et les besoins est aussi un facteur d'appréciation. Cependant un des facteurs les plus déterminants de durabilité constitue le renforcement de capacités qui demeure le socle de la réussite de tout processus CCAP.

	Mécanisme	Amélioration
Transparence (communication)		
Appropriation participation		
Ressources (outcomes vs dépendance-rapport)		
Adequation entre investissements et besoin		
Renforcement de capacités		
Appui politique		



7- Septième session : les visites de sites

Après trois jours d'échanges sur les concepts, les expériences et les exemples, cette session avait pour but d'amener les participants à se rendre dans un site pour l'expérimentation d'un outil parmi les trois outils qui ont été présentés lors des sessions antérieures. Ainsi trois groupes ont été constitués pour l'application de la fiche d'évaluation par la communauté pour l'éducation à Yene et sur les exploitations minières à Sindia, le budget participatif sensible au genre à Popenguinue.

8- Huitième session : Présentations générales des études de cas sur le CCAP

Groupe 1 : Utilisation de la grille d'évaluation par la communauté dans l'analyse de la gouvernance de l'éducation dans la communauté rurale de Yene

La communauté rurale de Yene est située au sud-est du département de Rufisque. Située à 25 km de la vieille ville, cette zone touristique est une localité très enclavée, elle compte neuf villages. Plusieurs groupes étaient présents lors de la rencontre, il y'avait les enseignants, l'association des parents d'élève, les conseillers, les femmes et les jeunes. Pour mettre en œuvre le processus les étapes suivantes ont été exécutées :

1.- Explication du processus méthodologique par les membres de l'équipe de recherche en séance plénière avec l'ensemble des acteurs représentés ;

2. Détermination des critères avec les parties prenantes ;

3. Constitution des sous groupes en fonction des parties en présence ;
4. Identification de onze critères d'évaluation ;
5. Regroupement/reformulation des critères ;
6. Echanges pour la sélection de cinq critères d'évaluation pour les besoins de l'exercice ;
7. Adoption des cinq critères pour l'ensemble des sous groupes (communautés, Parents d'élèves et Enseignants)
8. Travaux en sous groupes pour l'évaluation du service public de l'éducation en utilisant la Grille d'évaluation par la communauté ;
9. Regroupement des sous groupes pour des échanges à partir des différents résultats ;
10. Identification des solutions pour opérer les changements ;
11. Analyse suivant la Grille des 4 R
12. Planification des actions de changement à partir de la Grille de planification



Résultats des travaux

Différents constats ont été faits sur la situation de l'école à Yene : mauvais résultats, déperdition scolaire (filles), qualité et quantité des infrastructures, matériel didactique insuffisant ; Association des Parents d'Elèves (APE) peu impliquée dans la gestion. Il y'a également le manque d'informations par rapport au fonctionnement des écoles, la faiblesse des ressources financières des collectivités locales par rapport au service éducatif. Par la suite sur la base des cinq critères retenus d'un commun accord avec toutes les parties prenantes, la synthèse des résultats a montré que 58,7% des acteurs avaient un niveau de satisfaction moyen, et seul 10,4% sont satisfait alors que sur les neuf villages huit disposent d'écoles. Le tableau suivant donne la synthèse de l'appréciation que les participants ont fait du service offert dans le cadre de l'éducation

	1	2	3	4	5
	TRES	INSATISFAIT	MOYEN	SATISFAIT	TRES

	INSATISFAIT				SATISFAIT
Accès à l'école			58.7%	30.7%	10.4%
Gestion globale de l'école		27.6%	71.8%	14.1%	
Qualité de l'enseignement		14.8%	73.2%	9.6%	2.3%
Scolarisation des jeunes filles		2.4%	49.7%	42.2%	5.5%
Motivation des enseignants	2%	48.6%	25.7%	16.3%	7.1%

Leçons apprises

- 1- Il est nécessaire d'harmoniser les compréhensions de la définition des différents indicateur/critère retenus pour l'évaluation
- 2- L'analphabétisme n'est pas un obstacle à l'appropriation des outils par les acteurs impliqué
- 3- Les actions de changement doivent être définies de sorte que la communauté ait les capacités de les mettre en œuvre de par elle-même
- 4- Risque d'imitation des réponses lorsque l'exercice se déroule directement en plénière
- 5- L'outil ne permet pas d'exprimer les observations relatives à chaque niveau d'appréciation

Recommandations

Traduction de l'outil en langue locale et Poursuivre l'exercice avec les autres acteurs impliqués (élèves, enseignant du collège)

Groupe 2 : Utilisation de la grille d'évaluation par la communauté dans l'analyse de l'exploitation extractive dans la communauté rurale de Sindia et Diass

Les communautés rurales de Sindia et de Diass sont des localités du Sénégal, située à proximité de la Petite-Côte, au sud de Dakar ; à 20 km de Saly ; elles sont situées dans l'arrondissement de Sindia et sont rattachées au département de M'bour, dans la région de Thiès. Ces deux communautés rurales ont en commun la présence de plusieurs petites entreprises extractives. Toutefois, deux grandes industries y opèrent mais dans le domaine du ciment. Ce sont en général des carrières de latérites, de gravier, de calcaire, de bétons et de Clinker.

Les industries installées reçoivent directement l'autorisation de l'Etat pour commencer l'exploitation. En général les populations et les élus ne sont pas très au fait des processus d'attribution des sols. Les contrats sont signés entre les entreprises et l'Etat sans s'en référer

aux communautés. Les cahiers de charges sont quasi secrets ; à telle enseigne qu'on est tenté de dire que les exploitants n'ont rien à dire aux populations, et rien à donner à priori. Les sites d'exploitation en général sont situés dans les forêts classées qui appartiennent à l'Etat. En fait l'Etat les déclassifie de manière voilée au détriment de l'équilibre écologique et du caractère de « poumon végétal » que cette réserve constitue pour les populations riveraines. A leur installation/arrivée, les sociétés rencontrent les communautés avant le démarrage de l'exploitation.

L'objectif de la visite était de mettre en œuvre l'outil de CCAP entre les populations, les élus les responsables d'industrie et les représentants de l'Etat.

L'approche méthodologique

- Présentation de l'objet de la visite
- Présentation de l'outil
- Définition des critères d'appréciation en plénière
- Génération des cartes de score par groupe d'acteur
- Rencontre d'interface
- Formulation de recommandations

Synthèse des résultats

Chaque groupe a planché sur les impacts des industries de carrières de Sindia sur la communauté rurale et les populations :

- a. les impacts économiques des industries de carrières,
- b. les impacts environnementaux des industries de carrières
- c. les impacts sociaux des industries de carrières.

Une démarche participative a été adoptée, mettant les populations et les élus en avant ; les séminaristes jouant les rôles de facilitateurs/modérateurs.



CRITERES	TRES SATISFAIT	INSATISFAIT MOYEN	SATISFAIT	TRES SATISFAIT
	☹	☹	☺	☺
IMPACT ECONOMIQUE				
- Niveau de couloir de la				
- Niveau de couloir de la				
- Niveau de couloir de la				
IMPACT ENVIRONNEMENTAL				
- Pollution de l'air				
- Pollution de l'eau				
- Pollution du sol				
IMPACT SOCIAL				
- Santé publique				
- Sécurité de l'habitat				
- Sécurité de l'emploi				

Recommandations

Elus

- ⇒ La mise en place de cadres de concertation regroupant les élus, les exploitants et la population autour de l'exploitation et la gestion des carrières
- ⇒ Clarification des compétences des SR en matière de gestion et d'exploitation des carrières
- ⇒ Engagement écrit exécuté par les élus aux exploitants pour la prise en compte des préoccupations des populations

Populations

- ⇒ Organiser des audiences publiques pour discuter des questions liées à l'exploitation des carrières en présence des exploitants

Les travaux de groupe et la réunion d'interface ont été très enrichissants en termes d'apprentissage car les participants ont déclaré que c'était la première fois qu'un cadre d'échange de ce genre a été mis en place dans la localité et les participants ont même exprimé la volonté de reconduire cet exercice pour mieux approfondir la réflexion sur la question des industries extractives de la zone.

Recommandations

- Il revient au conseil rural de créer des mécanismes de prise en charge des recommandations formulées
- Les préoccupations des deux collectivités locales étant les mêmes, il convient de réfléchir sur la mise en place d'un espace intercommunal pour mutualiser les efforts, selon les populations, les solutions sont dans l'intercommunalité car les ressources extractives ont rarement concerné une seule communauté ;
- Elaborer un document du forum pour informer les autorités et les exploitants de carrières des conclusions de cette rencontre intercommunale d'évaluation des industries extractives des acteurs de SINDIA et DIASS. Ce document pourra servir d'argumentaire pour un plaidoyer
- Interpeler les exploitants sur les conclusions du forum qui devront constituer la première étape d'une stratégie de plaidoyer ;
- Mettre en place un comité de suivi des recommandations

Les leçons apprises

- Les participants ont constaté des similitudes des résultats des diagnostics faits par les deux groupes d'acteurs (mêmes constats, mêmes conclusions).
- Une manifestation d'intérêt des populations sur l'étude menée ;
- Disposition des populations à s'approprier la démarche qu'elles trouvent intéressante ;

« Ce forum a permis de se rendre compte que le conseil rural et les populations ont les mêmes préoccupations par rapport à l'exploitation des carrières. »

« Il a été un espace d'expression d'un sentiment de tout un chacun mais jamais partagé en groupe, en conseil de la communauté. »

Plutôt qu'un exercice, une activité concrète et réelle ; à telle enseigne qu'on se demande que sera la suite ?

Groupe 3 : Budget Sensible Au Genre dans la commune de Popenguine

Présentation de la commune :

Créée en 2009, la commune de Popenguine est située dans la région de Thiès, à 30 km au nord-ouest de Saly. La population est d'environ 12 milles habitants répartie dans trois villages (Popenguine escal ; Sérrière et Ndayane). Le conseil municipal compte 36 conseillers dont 10 femmes. Le budget de l'exercice 2009 – 2010 est de 98 millions. Les principales

activités sont : pêche, agriculture et l'élevage. Elle a entre autre la plage la plus propre de la petite côte. Les ethnies rencontrées sont les Sérères, les wolofs, les peulhs. Les infrastructures sociales sont : un centre de santé, deux postes de santé, cinq écoles primaires, deux CEM et un lycée. Les services administratifs sont celui de l'hygiène et du service vétérinaire.

Processus méthodologique

Elle a commencé par la présentation de l'objet de la visite, qui était d'évaluer le degré de

- participation des femmes dans le processus budgétaire pendant la planification, l'élaboration, l'exécution et le suivi évaluation ;
- prise en compte des priorités des femmes dans les investissements (marché, santé, assainissement, formation).

La rencontre avait regroupé les conseillères et conseillers, les délégués de quartier, les associations de développement (groupements de femmes, GIE, etc.). il y'avait plus de 60 personnes lors de la rencontre.

Analyse des résultats

a) Degré de participation des femmes à l'élaboration du budget

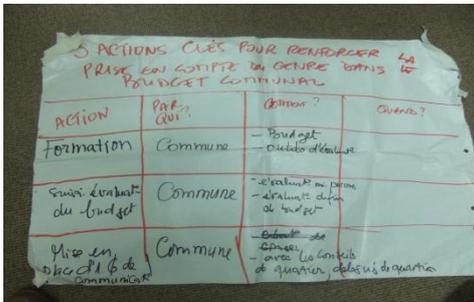
Pour La planification, elle est jugée globalement satisfaisante par les trois groupes (implication des commissions, des délégués de quartiers dans l'information et pour la collecte des données de base et enfin implication des communautés à la base). Concernant l'élaboration et l'exécution la participation a été jugé faible du fait des dispositions de la loi (Code des collectivités locales (CCL). S'agissant du Suivi – Evaluation, la participation a été jugée très insuffisante pour tous les trois groupes (insuffisance de formation, méconnaissance de leurs droits).

b) Degré de prise en compte des priorités des femmes

- **Marché** : (il y a eu une différence de résultats entre les femmes et les autres groupes (Hommes et Jeunes) L'appréciation des femmes est satisfaisante par contre celle des hommes et des jeunes est non satisfaisante. Les femmes ont portées leurs appréciations sur l'inscription dans les lignes budgétaires tandis que les hommes et les jeunes sur l'exécution.
- **Santé** : Globalement satisfaisante pour les trois groupes. Plusieurs activités sont réalisées.
- **Assainissement** : Moyennement satisfaisante : Faiblesse des ressources communales.
- **Formation** : Moyennement satisfaisante : Seules les femmes conseillères ont reçues une formation sur décentralisation et nomenclature du budget.

Leçons apprises

- Points forts : forte participation de la population, enthousiasme du début à la fin avec la présence effective du maire, engagement des actrices et acteurs, volonté de transparence, acteurs formés sur la décentralisation avant la création de la commune, bonne maîtrise de l’outil (pratique)
- Points faibles : influences des conseillères et conseillers sur le débat, déficit de communication, constat de l’absence des personnes handicapées.



Des drafts de rapport de synthèse des trois visites de site ont été présentés lors de la dernière journée.

9- Neuvième session : Suite de l’atelier et recommandations

Tous les participants se sont accordés sur le fait que la mise en œuvre effective du CCAP peut induire des changements en termes de bonne gouvernance et d’engagement citoyen. Ainsi il fallait donner une suite à la formation et les participants ont montré leur volonté de participer pleinement aux activités du réseau, et qu’il allait contribuer à étendre le réseau dans leur entourage. Mais la première mesure à prendre après cette formation est de commencer par disséminer les produits de la formation et le plan proposé est d’abord de restituer la formation dans leurs organisations respectives, mettre en place une organisation commune pour la mise en pratique des outils acquis, la capitalisation des bonnes pratiques, de contribuer aux échanges sur le réseau pour une meilleure intégration des outils dans les pratiques quotidiennes.

Pour les participants qui travail dans la gouvernance des ressources extractives, ils leur semblent important de restituer la formation et de la partager avec les communes qui abritent des sites miniers. En Mauritanie, un atelier national sur les Industries extractives est en phase de préparation et la proposition faite par un des participants est de partager les outils CCAP lors de cette rencontre. Pour les femmes, il s’avère important de continuer ces formations vers d’autres couches qui ont besoin également de disposer de ces outils. Il faut également que

IED Afrique fasse participer le maximum d'acteur dans les vidéoconférences, et que les supports soient mis en ligne. Mettre en place une campagne de plaidoyer auprès des organes en charge de la gestion de la décentralisation sur le budget participatif, le budget participatif sensible au genre et sur le SEP. Certaines propositions ont même suggérer d'organiser des cours de formation académiques sur les outils CCAP, organiser des formations pour les élus. Pour la Guinée, le représentant a manifesté la volonté de développer un partenariat entre l'Association des Maires de Guinée et IED Afrique. Pour la représentante du réseau de Social Watch, les outils seront relayés dans les radios communautaires des restitutions seront organisées dans quatre grandes communes du Bénin.

Evaluation de la formation

La formation de l'atelier francophone sur les outils CCAP s'est terminée par une évaluation de la formation par les participants qui ont au préalable défini des critères d'appréciation que sont le contenu, la durée, la facilitation, la logistique, l'ambiance, la participation, le partage d'expérience, la partie pratique (visite de terrain). Et de manière globale les appréciations partagées ont été positives entre la satisfaction et la très grande satisfaction.



Que
lque
s
reco

mmandations

Tout au long de la formation des recommandations ont été formulées pour améliorer et mieux promouvoir l'utilisation des outils CCAP, il s'agit :

- De faire comprendre aux élus et à l'Etat que le CCAP est un « contrôle social » ou toutes les parties prenantes tirent des avantages pour une culture de transparence, de bonne gouvernance mais surtout d'engagement citoyen et pour cela il faut avoir une bonne stratégie de communication ;
- Il faut également poursuivre le renforcement de capacité des communautés car pour contrôler il faut avoir les outils et des démarches simples ;
- Promouvoir les visites d'échange sur les approches CCAP
- Adopter une stratégie de plaidoyer en direction de l'Etat et du secteur privé
- Institutionnaliser la démarche CCAP et travailler à la dynamisation du réseau mis en place par IED Afrique
- Capitaliser les expériences réussies
- Promouvoir encore plus la participation des communautés car chaque acteur doit contribuer d'une manière ou d'une autre dans le processus

- Promouvoir des stratégies de partenariat dans les collectivités locales et en dehors de celle-ci
- Avoir des capacités de mobiliser des ressources
- Institutionnaliser la formation du CCAP dans les institutions de formation